

| 2007 |

adapter et prévoir



Le bâtiment aujourd'hui (photo J.-M. Lecomte)



Les agents des Archives départementales au service du public (photo J.-M. Lecomte)



L'occupation des magasins : un défi constant à relever (3 Fi 2989 22 et 3 Fi 2993 34).



L'usage actuel du bâtiment

Cinquante ans après sa réalisation, le bâtiment conçu par Jean-Robert Dupré puis agrandi est toujours en usage. Ses fonctions sont identiques : abriter les archives produites ou reçues par l'ensemble des services publics du département des Ardennes, mais aussi les archives privées déposées par des familles, des associations ou des entreprises. Le papier y est prédominant, mais il voisine avec des cartes postales, des photographies, des affiches, des microfilms, des cédéroms...

Les Archives départementales sont un service actuellement composé de 20 personnes aux activités très diverses : archiviste, président de salle, photographe, bibliothécaire, magasinier... Près de 14 kilomètres linéaires d'archives sont conservés dans les dépôts et 1.400 lecteurs fréquentent chaque année la salle de lecture.

Une gestion de l'espace maîtrisée

Tout au long du XX^e siècle, l'administration française n'a cessé de produire de plus en plus d'archives. Cette inflation entraîne un risque de saturation rapide des dépôts d'archives. La gestion de l'espace est donc une préoccupation majeure aux Archives départementales.

De 1996 à 2006, l'espace occupé sur les rayonnages du bâtiment n'a ainsi pas augmenté. Pourtant, durant cette période, quelque 250 mètres linéaires d'archives ont été accueillis aux Archives tous les ans ! Mais une masse équivalente de documents, qui ne présentaient pas d'intérêt historique ou juridique, a été éliminée réglementairement. Cette politique à la fois ambitieuse et courageuse a permis de repousser la date de saturation du bâtiment.

Les Archives du XXI^e siècle

Les modifications récentes du bâtiment sont liées à l'irruption des nouvelles technologies. Depuis 2005, le traitement des documents fait appel à l'outil informatique. Un logiciel de gestion d'archives permet leur localisation dans les magasins, leur description et l'enregistrement de leur consultation en salle de lecture. Un serveur informatique a été installé pour contenir toutes ces données. Les ordinateurs du bâtiment fonctionnent en réseau avec d'autres services du Conseil général des Ardennes.

De même, les moyens de communication évoluent. Le défi pour les Archives départementales est de s'adapter, voire d'anticiper ces changements. Des documents ont déjà été numérisés (tables décennales de l'état civil, plans du cadastre napoléonien) afin d'assurer la préservation des originaux et la diffusion des archives au public le plus large.

La nature même des documents a évolué : les archives de demain seront électroniques plutôt que sur support papier. Il est nécessaire d'imaginer de nouveaux modes de stockage de l'information permettant la conservation des documents numériques. L'architecture du bâtiment a intégré ces mutations fortes. Les câbles et les postes informatiques ont envahi certains espaces. Toujours en quête d'innovations, le service aborde aujourd'hui l'informatisation de la salle de lecture et la création de dépôts virtuels.



Les outils informatiques aujourd'hui omniprésents aux Archives départementales (photo J.-M. Lecomte)